

WEEK-END CANYONING & RAFTING DANS le BRIANCONNAIS

Week end Découverte
2 jours / 1 nuit



*Les Alpes du Sud commencent à Briançon !
Et bien juste en dessous voici le Guillemois, coincé entre Queyras et Ecrins ce pays
est très intéressant pour les sports d'Eau Vive !*

A partir d'un hébergement situé à Guillestre, à la porte du Queyras nous proposons :

- Une journée rafting sur le Guil
- Une journée canyoning dans le vallon du Fournel

PROGRAMME

Samedi :

9h00, rendez-vous sur la base de raft à Guillestre. Navette depuis la gare de Mont Dauphin-Guillestre à 08h30.

RAFTING sur le Guil

Cette rivière est **l'une des plus sauvages des Alpes**. Elle traverse le Parc Naturel du Queyras et forme deux gorges successives : la première constitue une douve naturelle pour le château médiéval de Château-Queyras, la seconde forme **une succession de rapides** bien pentus, et s'appelle « l'ange gardien ».

Notre parcours se déroule du village de Château Queyras jusqu'au lac de la Maison du Roi sur environ **14 km**. Pique-nique en cours de route !

16h00 fin de l'activité et transfert vers l'auberge.

Dimanche :

9h00 CANYONING dans le vallon du Fournel,

Transfert sur le site (15 mn), puis descente de ce canyon particulièrement ludique. Enchaînement de toboggans et de sauts creusés dans le calcaire. Les moins téméraires pourront utiliser la corde installée par votre guide pour descendre en rappel les ressauts (5 m maximum), et les plus courageux tenteront le passage de siphons remarquables !

12h30 retour sur la base de raft de Guillestre et pique-nique.

Après-midi : possibilité de visiter la forteresse de Mont Dauphin, classée au Patrimoine mondiale de l'UNESCO depuis 2009.

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 09h00 sur la base de raft de Guillestre (si vous venez en voiture) et à **08h30 à la gare de Mont Dauphin-Guillestre** (si vous venez en train).

Accès voiture :

Rejoindre Guillestre en passant par Briançon, ou par Gap. Un plan d'accès détaillé vous sera envoyé avec votre confirmation d'inscription.

Accès train : gare de Mont Dauphin-Guillestre

DISPERSION

Vers 13h30 le dimanche à Guillestre. Transfert à la gare de Mont Dauphin.

Hébergement avant ou après :

Nuit supplémentaire : 25 € en B&B et 40 € en ½ pension.

NIVEAU

Niveau initiation : il faut savoir nager et il est préférable d'être en bonne condition physique. Il n'est pas indispensable d'avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (une progression est prévue dans la difficulté pour que l'initiation se fasse en douceur).

ENCADREMENT

Cyril, guide de haute montagne et Michel, moniteur eau vive.

L'ESPRIT

Le **canyoning** permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocre, marmites de géant, cascades, toboggans naturels. D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, toboggans, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

Le **rafting** consiste à descendre des rivières à plus gros débit. Dans un bateau gonflable et résistant 5 à 8 personnes font avancer le raft avec des pagaies en suivant les consignes du "barreur" (le guide situé à l'arrière). L'eau est plus fraîche, mais les passages dans l'eau sont occasionnels ! Le Passage des différents rapides est un moment fort de la descente, mais vous pouvez compter sur votre guide pour animer les zones de rivière plus calme !

HEBERGEMENT

Une nuit en gîte, sur un terrain boisé en bordure de rivière. Chaque chambre comporte 4 lits superposés, une douche, un lavabo et des toilettes séparées.

La salle à manger, est lumineuse grâce à de grandes baies vitrées donnant sur le jardin.

Un salon et un bar sont à votre disposition. Le salon est équipé d'un billard ainsi que de jeux de société.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant,

CANYONING : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque.

RAFTING : une combinaison, un Kway, une paire de bottines, un casque, un gilet de sauvetage.

Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

TRANSFERTS INTERNES

Véhicules personnels et/ou minibus.

GROUPE

De 4 à 8 personnes/guide.

Séjour réservé aux groupes constitués de 6 personnes minimum.

ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL À PRÉVOIR

- chaussures montantes légères avec semelle caoutchouc (ou tennis)
- au moins un maillot de bain
- un drap de bain
- bouteille 1 litre en plastique solide (type eaux gazeuses)
- couteau pliant type Opinel
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner des petites plaies)
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac
- linge de rechange
- affaire de rechange
- une deuxième paire de chaussures

ÉVENTUELLEMENT :

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès

DATES ET PRIX

Dates : tous les Week-ends du 11 juin au 25 septembre 2016, pour les groupes constitués de 6 personnes minimum.

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Prix : 185 €/personne

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La pension complète (1 diner, 1 petit-déjeuner, 2 pique-niques)
- L'hébergement en gîte (1 nuit)
- Le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'assistance - interruption 1%
- l'assurance annulation 2 %

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les événements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex